

Quel est le risque sur la Communauté de Communes du Pont du Gard ?

En matière de feu de végétation, il existe 2 grands types d'incendie :

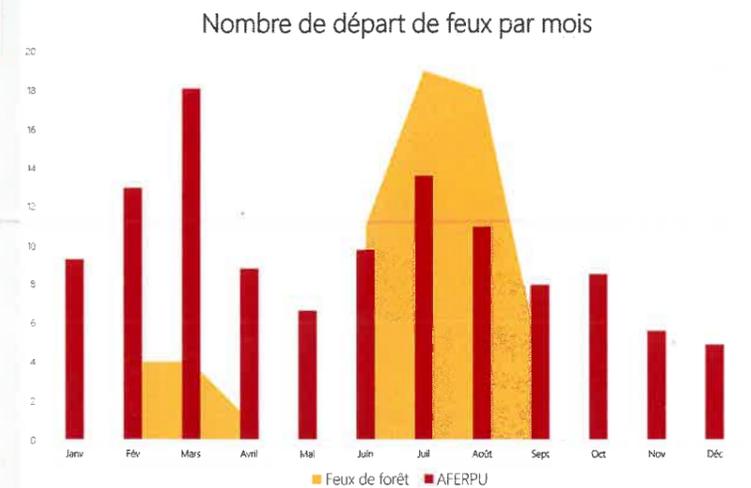
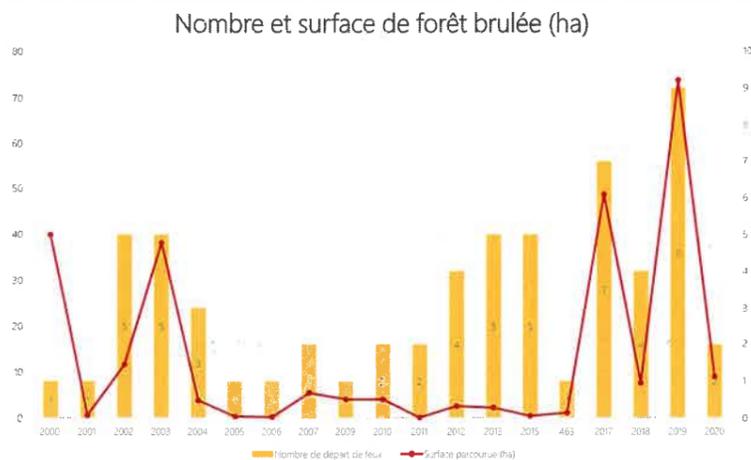
Les feux de forêts : feux situés dans les espaces forestiers ou à moins de 200 m des espaces forestiers.

Les AFERPU (Autres Feux de l'Espace Rural et Péri Urbain) : tous les autres feux de végétaux n'étant pas situés en forêt.

Le nombre total de feux (AFERPU et Feux de Forêts) sur une période de 20 ans, est **globalement stable** (2 987 feux sur la période), **tout en restant à un niveau élevé** (142 feux en moyenne par an).

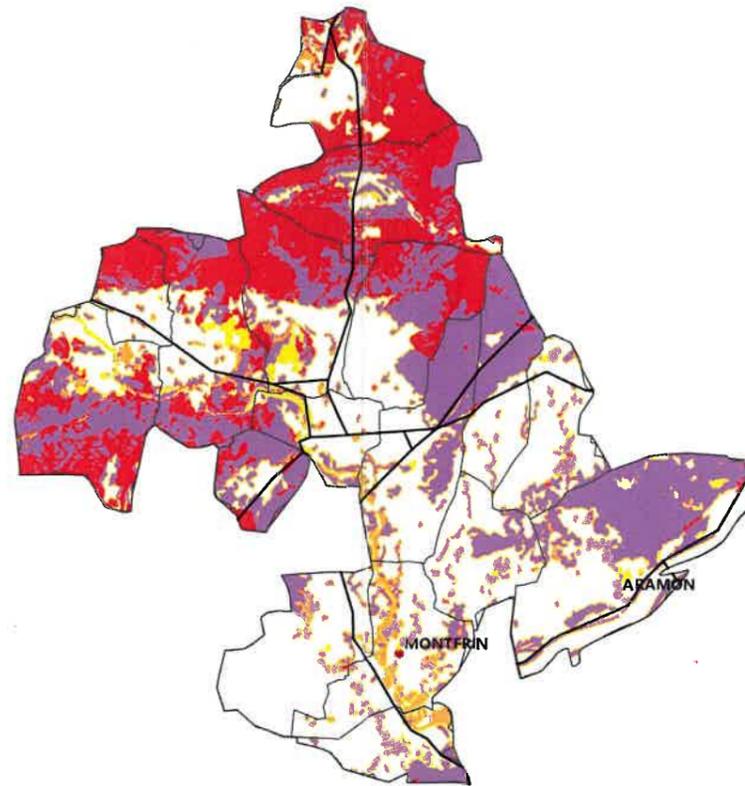
Le nombre de feux de forêt est également constant.

La surface de forêt brûlée est en moyenne de 13 ha/an (248 ha/an dans le département) avec quelques feux de taille plus importante.



Un grand feu en 1979
avec 939 ha de forêt brûlée

1 départ de feu tous les 2,6 jours
depuis 20 ans



- Légende
- Aléa feu de forêt
 - Faible
 - Modéré
 - Elevé
 - Très élevé
 - Réseau routier
 - Villes
 - Communes

0 2,5 5 km

40 %
de la surface forestière du territoire a brûlé en 50 ans

253 ha de forêt ont brûlé les 20 dernières années (2 628 ha en 50 ans).

Votre territoire est boisé. Les autres feux de l'espace rural et périurbain sont donc courants. Ceux-ci peuvent dégénérer en atteignant des forêts et en prenant une ampleur très importante.

61
feux de forêts les 20 dernières années (271 feux en 50 ans)

Il est important de communiquer sur l'interdiction de faire du feu. Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

2 926
AFERPU les 20 dernières années (4 844 feux en 50 ans)

Pour rappel, en forêt et à proximité des massifs forestiers, par **arrêté préfectoral du 31/08/2012**, tout emploi de feu est strictement interdit chaque année, entre le 15 juin et le 15 septembre.

Un risque présent toute l'année

De manière générale, dans le Gard, **les feux de forêts se déclarent majoritairement en période estivale**. Sur votre territoire, quelques feux de forêts sont également présents en hiver.

Les feux péri-urbains sont également très présents en février et mars avec les périodes d'écobuages.

Près d'1 feu sur 2 est involontaire (40%)

1/3 des feux sont accidentels (31%)

1/4 des feux sont de la malveillance (27%)

Causes des incendies

